

DEVANT SERVIR À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES QUI SE TIENDRA LE 5 MAI 2020

Le porteur soussigné d'actions ordinaires de la **SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK** (« Barrick ») nomme par les présentes John L. Thornton, président exécutif du conseil de Barrick ou, à défaut de celui-ci, J. Brett Harvey, administrateur principal ou, à défaut de celui-ci, D. Mark Bristow, président et chef de la direction ou, au lieu des personnes susnommées, _____ comme son fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, chargé d'assister, de voter et par ailleurs d'agir pour lui et en son nom à l'assemblée annuelle des actionnaires de Barrick qui se tiendra par webémission en ligne à <https://web.lumiagm.com/171710479> le 5 mai 2020 à 10 h (heure de Toronto) et à toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné assistait personnellement à cette assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement et, sans limiter la portée générale des pouvoirs conférés par cette procuration, le fondé de pouvoir nommé ci-dessus reçoit expressément l'instruction d'exercer de la manière indiquée ci-dessous les droits de vote s'attachant à la totalité des actions de Barrick immatriculées au nom du soussigné.

Le conseil d'administration et la direction recommandent aux actionnaires de **VOTER POUR** les points 1, 2 et 3 suivants :

1. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

01 D. M. Bristow	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR	06 J. B. Harvey	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR
02 G. A. Cisneros	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR	07 A. J. Quinn	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR
03 C. L. Coleman	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR	08 M. L. Silva	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR
04 J. M. Evans	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR	09 J. L. Thornton	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR
05 B. L. Greenspun	☐ VOTER POUR	☐ S'ABSTENIR			

2. RÉSOLUTION APPROUVANT LA NOMINATION DE PRICEWATERHOUSECOOPERS s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme auditeur de Barrick et autorisant les administrateurs à fixer sa rémunération

☐ VOTER POUR

☐ S'ABSTENIR

3. RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR L'APPROCHE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION

☐ VOTER POUR

☐ VOTER CONTRE

Le fondé de pouvoir nommé ci-dessus est habilité à exercer les droits de vote attachés aux actions visées par la présente procuration à sa discrétion à l'égard de toute modification de ce qui précède et de tout autre point (sauf les points qui doivent être soumis à l'assemblée et qui sont visés par une autre procuration signée par le soussigné) qui peuvent être dûment soumis à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement.

Cette procuration est sollicitée pour le compte de la direction de Barrick. L'actionnaire a le droit de nommer une personne autre que les personnes désignées ci-dessus pour qu'elle assiste et agisse en son nom à l'assemblée annuelle; l'actionnaire peut exercer ce droit en inscrivant le nom du fondé de pouvoir qu'il désigne dans l'espace en blanc prévu à cette fin ci-dessus.

Le _____ jour de _____ 2020

Signature de l'actionnaire

Nom de l'actionnaire (selon l'immatriculation, en lettres moulées)

NOTES :

1. Ce formulaire de procuration doit être signé et daté par l'actionnaire ou par son mandataire autorisé par écrit ou, si l'actionnaire est une société, il doit être signé par un dirigeant ou un mandataire dûment autorisé de cette société. Si le formulaire de procuration n'est pas daté dans l'espace prévu à cette fin, il est réputé daté du jour où il a été mis à la poste par la direction de Barrick.
2. Si aucune précision à l'égard du vote sur les résolutions mentionnées aux points 1, 2 ou 3 ci-dessus n'a été donnée, les fondés de pouvoir ont pour instruction d'exercer les droits de vote s'attachant aux actions visées par cette procuration et de voter en faveur des résolutions mentionnées aux points 1, 2 et 3.
3. Pour être valide, cette procuration doit parvenir 1) par la poste au bureau de l'agent des transferts de la Société, soit la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse figurant sur l'enveloppe ci-jointe; 2) en mains propres à la Société de fiducie AST (Canada), Proxy Dept., 1 Toronto Street, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5C 2V6; 3) par télécopieur au 416 368-2502 ou au 1 866 781-3111; 4) par téléphone au 1 888 489-7352; ou 5) par Internet au www.astvotemaprocuracion.com; dans chaque cas, au plus tard à 17 h, heure de Toronto, le vendredi 1^{er} mai 2020 ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement.
4. Pour qu'un fondé de pouvoir désigné participe et vote à l'assemblée virtuelle, ce fondé de pouvoir désigné doit communiquer avec AST au 1 866 751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 1 212 235-5754 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord) d'ici 15 h (heure de Toronto) le 4 mai 2020 pour obtenir un numéro de contrôle aux fins de l'assemblée. Une fois qu'il aura obtenu le numéro de contrôle, ce fondé de pouvoir pourra assister à l'assemblée virtuelle en ouvrant une session en ligne à <https://web.lumiagm.com/171710479>, en cliquant sur « I have a Control Number », en entrant le numéro de contrôle et le mot de passe barrick2020 (sensible à la casse), puis en cliquant sur le bouton « Login ».

DEMANDE DE RAPPORTS TRIMESTRIELS ET ANNUEL

Les rapports trimestriels et le rapport annuel de Barrick, y compris les états financiers et le rapport de gestion s'y rapportant, sont mis à la disposition des actionnaires au www.barrick.com/investors le jour où ils sont publiés, mais si vous désirez recevoir les rapports trimestriels pour 2020 et/ou le prochain rapport annuel par la poste, veuillez cocher les cases ci-dessous. **Si vous ne cochez pas les cases ci-dessous et ne nous retournez pas ce formulaire, vous NE recevrez PAS ces rapports par la poste.**

☐ Je désire recevoir les rapports trimestriels de 2020

☐ Je désire recevoir le rapport annuel en 2021

☐ Je désire recevoir les rapports choisis par courriel à l'adresse suivante _____